



REFERENTIEL DE LA CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE-CALEDONIE DAPM

OPPORTUNITES DE CREATION D'UNE FILIERE DE LABORATOIRES DE CONTROLE ET D'ESSAIS EN NC juillet 2021

Organisée par la direction des Achats, du Patrimoine et des Moyens (DAPM), dans le cadre du développement du Référentiel de la Construction de la Nouvelle-Calédonie (RCNC), une réunion Filière laboratoires de contrôle et d'essais a regroupé à l'Université ce 21 juillet 2021 près de 50 acteurs, publics et privés, et a permis d'échanger autour des métiers, des moyens, des pratiques, des perspectives et des opportunités de synergie des laboratoires de contrôle et d'essais de Nouvelle-Calédonie.

Une filière indispensable pour le domaine de la construction

La réforme de la construction, soutenue par la mise en place du référentiel de la Construction de Nouvelle-Calédonie (RCNC) peut se décliner selon trois axes :

- La mise en place d'une assurance obligatoire pour les constructeurs et les maîtres d'ouvrage,
- La qualification obligatoire des constructeurs,
- La conformité des matériaux et procédés qui sont mis en œuvre pour répondre à des exigences spécifiques.

Sur ce troisième axe, le mode de preuve se traduit par un agrément des matériaux, qui fait apparaître de nouveaux acteurs. Ainsi, une filière d'auditeurs qui contrôleront le respect des critères d'agrément et une filière de laboratoires de contrôle et d'essais sont en cours de création. « *L'objectif de la réunion était de focaliser sur les besoins de cette filière de laboratoires de contrôle et d'essais pour répondre aux besoins du RCNC, en exposant à tous les acteurs calédoniens, quel que soit leur secteur d'activité, des potentialités de synergie et de mutualisation sur des questions transversales (métrologie, assurance qualité, échanges inter-labos, formation, etc...) qui permettraient une montée en compétence de tous les acteurs, en mutualisant les coûts et les moyens, et en offrant aux pouvoirs publics une porte d'entrée pour, si nécessaire, des mesures de soutien et d'accompagnement.* » précise Djamil Abdelaziz, directeur adjoint de la DAPM.

Compétences, qualité et métrologie

Malgré un sujet très pointu, les participants sont venus nombreux à cette réunion, signe que la qualité et la métrologie de qualité sont des domaines majeurs pour les acteurs du territoire. Laboratoires publics (biologie, médical, légal, recherche...), laboratoires privés indépendants, laboratoires d'entreprises (minières et métallurgistes, de fabrication de matériaux de



construction, etc.), importateurs de matériels, tous ont souligné la nécessité d'une montée en compétences et les difficultés qui y sont attachées.

Auréli Monnin, docteur ingénieur en matériaux à l'Université de Nouvelle-Calédonie (UNC), est intervenue durant la réunion et remarque que *« nous sommes nombreux à penser que la métrologie est cruciale pour la qualité des analyses. Même si elle est coûteuse, elle apporte une confiance et une connaissance des équipements tout à fait inestimable. J'espère que ceux qui souhaitent se lancer aujourd'hui dans la métrologie pourront s'appuyer sur des retours d'expériences pour gagner en efficacité. La mutualisation des moyens n'est pas toujours évidente, mais les échanges entre laboratoires, qu'ils soient publics ou privés, aideront forcément les personnes qui souhaitent acquérir de nouvelles compétences dans ce domaine. »*.

L'accréditation (COFRAC ou tout autre organisme comparable) apparaît comme un « chemin de croix » inaccessible au plus grand nombre, à la fois en termes de coûts, de compétences et de temps à y consacrer. C'est le plus grand frein identifié lors de cette matinée. Pourtant, *« la qualité n'est pas une façade, elle est déjà bien ancrée dans les pratiques de nombreuses entités et il y a une volonté de bien faire et de progresser malgré nos handicaps liés à notre insularité et à l'étroitesse de notre marché calédonien. »* remarque Gilles Maeder, président de l'Association des Laboratoires Indépendants Calédoniens (ALEIC) qui a exprimé le point de vue des laboratoires privés durant la réunion.

Les laboratoires accrédités ont précisé que la métrologie interne était chronophage et coûteuse. Les laboratoires publics ont reconnu que leurs activités n'étaient pas rentables, mais reposaient sur une notion de service public. Les laboratoires privés peuvent ainsi difficilement se calquer sur ce modèle, sans subventionnement public. *« L'association ALEIC a très clairement identifié la métrologie comme un des principaux freins au développement de l'accréditation, la certification ou toute autre labélisation »* confirme Gilles Maeder.

Des pistes de solutions

Toutefois, quelques pistes de solutions ont été évoquées pour lever ces freins, elles sont apparues au cours des présentations et des discussions. Elles sont les suivantes :

- La mutualisation de l'activité de métrologie entre laboratoires publics et privés.
- L'analyse des besoins nécessaires pour imaginer une éventuelle prise en charge de l'organisation de la mutualisation par le Laboratoire de la Nouvelle-Calédonie (LNC – DAVAR), en tant que service public.
- La mutualisation des activités de formation et d'audits entre laboratoires publics et privés.

Sur ces points, le Laboratoire de la Nouvelle-Calédonie (LNC) piloté par la DAVAR, accrédité « COFRAC », a souvent été au centre des discussions. La responsable la cellule matériel-métrologie du LNC, Isabelle Mermoud, précise que *« l'augmentation des compétences calédoniennes en métrologie est un des maillons de l'amélioration des processus de fabrication des matériaux et d'attestation de leur conformité. Nous sommes conscients d'avoir des besoins et des approches différentes, en fonction de notre domaine d'analyse. Et, malgré tout, ce temps investi en discussions autour des moyens, des pratiques et des besoins de chacun ne*



peut être que positif et faire avancer l'ensemble des parties. Fort d'une expérience de près de 20 ans dans la métrologie, le LNC est favorable à partager et transmettre ses compétences, ses acquis et contribuer au développement de la métrologie dans les autres laboratoires d'analyse. »

Une stratégie pour répondre aux besoins du RCNC

Concernant la réponse aux besoins spécifiques du RCNC et de l'agrément des matériaux de construction, un défi important à relever a été identifié. La faible quantité des matériaux à contrôler (marché local de petite taille) et les coûts élevés des investissements et du fonctionnement sont à prendre en compte. Il a été convenu que les moyens devaient se focaliser sur la montée en compétence des laboratoires afin de contrôler le plus grand nombre de matériaux, mais que tous les matériaux ne pourraient pas être concernés. Les pistes de travail qui se présentent ainsi sont les suivantes :

- Recourir aux laboratoires étrangers (en particulier Australie et Nouvelle-Zélande) pour les matériaux dont la faible quantité ne justifie pas d'investissements en local.
- Inciter les filières à recourir à des certifications qualité propres (à l'exemple de la filière bois).
- Mutualiser les moyens pour monter en compétences, se regrouper, agir en filière organisée.
- Augmenter la masse critique en proposant aux petits pays voisins du Pacifique (qui ne bénéficient pas de laboratoires mais ont des besoins de certification pour l'export) de faire leurs contrôles.
- Se rapprocher de la Polynésie Française avec qui des moyens peuvent être mutualisés.

La mutualisation des moyens a été soulignée par tous les participants comme la meilleure stratégie à adopter. *« L'ensemble de la filière de laboratoire bénéficierait grandement d'une mutualisation de l'activité de métrologie qui permettrait en outre de développer une réelle compétence métrologique centralisée (assistance technique, expertise, etc.), de limiter les coûts de la métrologie pour les laboratoires du territoire qu'ils soient publics ou privés et de bénéficier d'outils raccordés au système international. »* insiste Gilles Maeder.

Une commission technique « Laboratoires » pour avancer

Tous ces points seront discutés au sein de la nouvelle commission technique RCNC « laboratoires » à laquelle près de 20 participants à la réunion se sont inscrits.

Cette commission semble la bienvenue, comme l'indique Aurélie Monnin de l'UNC *« La création d'une commission métrologie nous permettrait de réfléchir à la mise en place d'essais inter-laboratoires ainsi qu'à la création de formations spécifiques aux besoins de la Nouvelle-Calédonie. »* *« L'association ALEIC est prête à s'impliquer fortement dans la commission technique Laboratoires pour faire avancer ce sujet crucial, à la fois au bénéfice du RCNC mais aussi de celui de tous les laboratoires de Nouvelle-Calédonie, publics et privés. »* a conclu Gilles Maeder de l'ALEIC.

